

REGLEMENT CROSS DE PESSAC

ARTICLE 1. Le Pessac Athletic Club, organise leur première édition d'une épreuve de cross country dimanche 10 novembre 2024, au niveau du centre aéré de Romainville à Pessac. Ce cross n'est pas labélisé.

ARTICLE 2. Il y a 16 courses au programme dont 2 pour les poussins, 1 marche nordique et des classements individuels pour chaque.

ARTICLE 3. INSCRIPTIONS : Conditions obligatoires : être titulaire d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la FFA, ou d'un certificat médical (pour la pratique de la course à pied en compétition), en cours de validité à la date de la manifestation. Dans le cas où l'athlète n'a pas de licence une somme de 6 € est à payer à l'inscription.

ARTICLE 4. CLASSEMENTS INDIVIDUELS. Seront récompensés sur le podium animation à l'arrivée de chaque épreuve :

- A. Les 3 premiers au scratch (courses 2,3,4,11,12,13,14,15)
- D. Course 1 : il y aura 8 classements : le premier de chaque catégorie M3 et + (H et F).
- E. Courses 5, 6, 7, 8, 9, 10 une médaille à chaque arrivant.
- F. Course 0 les 3 premiers H et les 3 premières F.

ARTICLE 5. EPREUVES du 10 novembre 2024

		105	80	920	1440	2270	
		Départ	Arrivée	Petite	Moyenne	Grande	Total
09h00	C0	Marche nordique - Epr. découverte (MN, Trail, Cross non officiel)		1	1		3 7000
10h30	C1	MASTER Hommes/femmes M3 et +		1	1	1	1 3895
10h55	C2	MASTER hommes M1 et M2		1	1	1	2 7085
11h35	C3	CROSS COURT femmes ES + SE + MA		1	1	1	1 3895
12h00	C4	CROSS COURT hommes ES + SE + MA		1	1	1	1 3895
12h20	C5	POUSSIN filles U12		1	1	1	1105
12h35	C6	POUSSIN garçons U12		1	1	1	1105
12h45	C7	BENJAMINES U14		1	1		1 2455
13h00	C8	BENJAMINS U14		1	1	1	1 3375
13h20	C9	MINIMES filles U16		1	1	1	1 3375
13h45	C10	MINIMES garçons U16		1	1	1	1 3895
14h10	C11	CADETTES U18 + JUNIORS femmes U20		1	1	1	1 3895
14h30	C12	CADETS U18		1	1	2	1 4295
14h50	C13	JUNIORS hommes U20		1	1	1	2 5645
15h15	C14	CROSS LONG femmes ES(23) + SE + MA		1	1	1	2 7085
16h00	C15	CROSS LONG hommes ES (U23) + SE + M0		1	1	1	3 8435
16h50	fin d'épreuve						

ARTICLE 6. INSCRIPTIONS et ENGAGEMENTS Aucun engagement sur place : les inscriptions se font obligatoirement auprès de la société Pro Timing. www.protiming.fr. Inscription : 6€ pour les non licenciés uniquement.

ARTICLE 7. LITIGES. Les différends pouvant survenir lors de la manifestation ou pendant le déroulement des épreuves seront réglés par l'organisateur de l'épreuve.